

# JUVIGNÉ INFO



## Une naissance, Un arbre



**Directeur de publication :**

Régis FORVEILLE

**Comité de rédaction :**

Régis FORVEILLE, Michèle GILLES, Bruno BOUVIER,  
Magalie POURIEL, Mickaël BUCHARD, Brigitte GILLES,  
Cindy MARSOLLIER, Laëtitia LEFEUVRE, Carine GROUSSARD.

**Impression :** Imprim'Ernée

**Coordonnées de la mairie :**

1, Place de la Mairie 53380 Juvigné

**Tel :** 02.43.68.51.54

**Courriel :** [mairie@juvigne.fr](mailto:mairie@juvigne.fr)

**Site Internet :** [www.juvigne.fr](http://www.juvigne.fr)

**Facebook :** Vivre à Juvigné

**Horaires de la mairie :**

Mardi, jeudi et vendredi

8h00-12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 8h00-12h00

Samedi 9h00-12h00



**Le Maire, Régis FORVEILLE**

### *« Les mobilités au cœur de notre société »*

Le monde moderne dans lequel nous vivons aujourd'hui va de plus en plus vite. Les marchandises, les informations et les personnes circulent de plus en plus et ce à toutes les échelles, qu'elles soient locale, nationale, ou intercontinentale. C'est l'un des éléments clé de la mondialisation.

Pour les habitants de Juvigné, être capables de se déplacer devient un élément fondamental pour continuer à accéder à certains services. L'absence de médecin, de pharmacie, de certains services administratifs nous amène régulièrement à nous déplacer vers Ernée. Beaucoup parmi nous réalisent facilement ces déplacements mais ce n'est pas le cas de tous. Les personnes les plus fragiles et isolées, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes, rencontrent ainsi des difficultés pour accéder à ces services fondamentaux. Il existe pourtant certaines solutions comme le Transport à la demande (TAD) d'Aleop financé par la Région et la Communauté de Communes de l'Ernée. Il existe aussi le Réseau social d'aide à la personne (Resoap). Au-delà de la solidarité entre habitant, il existe donc des services qui peuvent répondre à certains besoins de la population, même si cela ne pourra sans doute pas répondre aux attentes de tous les habitants.

L'activité économique moderne nécessite également des déplacements. Les véhicules, parcourant le réseau routier de notre commune, sont ainsi de plus en plus nombreux et de plus en plus lourds (voitures, camions, matériels agricoles). Notre voirie, malgré son bon état général, n'est pas toujours capable de supporter ces flux de plus en plus impactants. De plus, l'inflation entraîne des travaux coûteux, ce qui rend difficile le maintien d'un réseau de qualité, sans compter que les nouveaux modes de déplacement nécessiteront sans doute dans le futur de nouveaux aménagements comme des voies cyclables ou pédestres. C'est un véritable défi pour l'avenir de notre commune.

## Répartition des délégations au Conseil Municipal



Michèle GILLES  
1<sup>ère</sup> adjointe



### ASSOCIATIONS COMMUNICATION

Régis FORVEILLE  
Magalie POURIEL  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Laëtitia LEFEUVRE  
Cindy MARSOLLIER  
Brigitte GILLES



Bruno BOUVIER  
2<sup>ème</sup> adjoint



### BÂTIMENTS COMMUNAUX & CCAS

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Samuel BONNABESSE  
Benoît PHARIS  
Jérôme POIGNAND



Magalie POURIEL  
3<sup>ème</sup> adjointe



### JEUNESSE & CULTURE

Régis FORVEILLE  
Cindy MARSOLLIER  
Christelle LE GUYADER  
Laëtitia LEFEUVRE  
Julie FOUCTEAU



Mickaël BUCHARD  
4<sup>ème</sup> adjoint



### AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT

Régis FORVEILLE  
Bruno BOUVIER  
Benoît PHARIS  
Julie FOUCTEAU  
Samuel BONNABESSE  
Alain DUPONT



### FLEURISSEMENT TOURISME

Régis FORVEILLE  
Cindy MARSOLLIER  
Julie FOUCTEAU  
Brigitte GILLES



## Les membres du Conseil Municipal



Régis FORVEILLE  
Maire



### FINANCES ÉCONOMIE & RESSOURCES HUMAINES

Michèle GILLES  
Bruno BOUVIER  
Mickaël BUCHARD  
Magalie POURIEL  
Laëtitia LEFEUVRE  
Alain DUPONT



Benoît PHARIS



Christelle LE GUYADER



Alain DUPONT



Jérôme POIGNAND



Brigitte GILLES



Cindy MARSOLLIER



Laëtitia LEFEUVRE



Samuel BONNABESSE



Julie FOUCTEAU

DELEGATIONS	Délégués	Suppléants
<b>COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES CCE</b>		
ECONOMIE EMPLOI	Alain DUPONT	
DEVELOPPEMENT DURABLE	Mickaël BUCHARD	
CIAS – SOLIDARITE Santé - Gérontologie Petite enfance Personnes isolées	Régis FORVEILLE - Jeanine HATTE Samuel BONNABESSE + Régis FORVEILLE Christelle LE GUYADER Jeanine HATTE	
EAU ASSAINISSEMENT	Régis FORVEILLE	Benoît PHARIS
HABITAT – REVITALISATION CENTRE BOURG	Bruno BOUVIER	
TOURISME LOISIRS	Brigitte GILLES – Michèle GILLES	
CULTURE	Magalie POURIEL	
BASSIN DE L'ERNEE	Régis FORVEILLE	Bruno BOUVIER
<b>INSTANCES DIVERSES</b>		
BASSIN DE LA VILAINE	Régis FORVEILLE	Jérôme POIGNAND
COMITE LEADER	Régis FORVEILLE	
CAO		Régis FORVEILLE
CIID	Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
EPFL		Régis FORVEILLE
CENTRE DE GESTION		Régis FORVEILLE
ETANG NEUF	Michèle GILLES	Régis FORVEILLE
SECOM	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER	Benoît PHARIS
TEM	Mickaël BUCHARD	Samuel BONNABESSE
CNAS	Régis FORVEILLE - Véronique CORBIN	
CALAMITES AGRICOLES	Benoît PHARIS - Bruno BOUVIER	
COMICE	Bruno BOUVIER - Benoît PHARIS	
ACCESSIBILITE	Mickaël BUCHARD	Jérôme POIGNAND
SECURITE ROUTIERE	Régis FORVEILLE	
DEFENSE	Régis FORVEILLE	
EHPAD	Régis FORVEILLE - Samuel BONNABESSE - Cindy MARSOLLIER	
APPEL D'OFFRE	Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD	Magalie POURIEL - Brigitte GILLES - Julie FOUCTEAU
COMMISSION CONTRÔLE ELECTIONS	Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Alain DUPONT - Brigitte GILLES	
<b>COMMISSIONS MUNICIPALES</b>		
FINANCES	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Bruno BOUVIER - Magalie POURIEL - Mickaël BUCHARD - Laëtitia LEFEUVRE - Alain DUPONT	
ASSOCIATIONS COMMUNICATION	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
TOURISME PÊCHE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
CHOCIANÒW	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Cindy MARSOLLIER - Brigitte GILLES	
MUSÉE	Régis FORVEILLE - Michèle GILLES - Mickaël BUCHARD	
BÂTIMENTS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Jérôme POIGNAND	
JEUNESSE CULTURE	Régis FORVEILLE - Magalie POURIEL - Christèle LE GUYADER - Laëtitia LEFEUVRE - Cindy MARSOLLIER - Julie FOUCTEAU	
AMÉNAGEMENT VOIRIE ENVIRONNEMENT	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER - Mickaël BUCHARD - Benoît PHARIS - Samuel BONNABESSE - Julie FOUCTEAU - Alain DUPONT	
CCAS	Régis FORVEILLE - Bruno BOUVIER – Michèle GILLES - Julie FOUCTEAU – Jeanine HATTE – Jeanine POUTEAU – Gérard GOUGEON – Josette LAVANDIER	

# A LA UNE : Aménagement de la zone du Rachat

Propriétaire d'une parcelle en bordure de bourg au lieu-dit Le Rachat, la municipalité a souhaité aménager ce terrain afin de répondre à différents enjeux. Situé à proximité de la Vilaine et soumis à des coulées de boue régulières, une haie talutée a ainsi été créée sur plus de 400 mètres par l'Etablissement public territorial du bassin (EPTB) de la Vilaine. De plus, les services techniques ont planté un verger d'une trentaine de pommiers et de poiriers. Enfin, la parcelle a étéensemencée afin de rendre à ce terrain son statut de prairie.

Parallèlement à ce projet, le carrefour des Chapelières a été réaménagé avec la plantation d'arbres par les enfants de la commune, avec l'aide des élus et des services techniques de la municipalité.



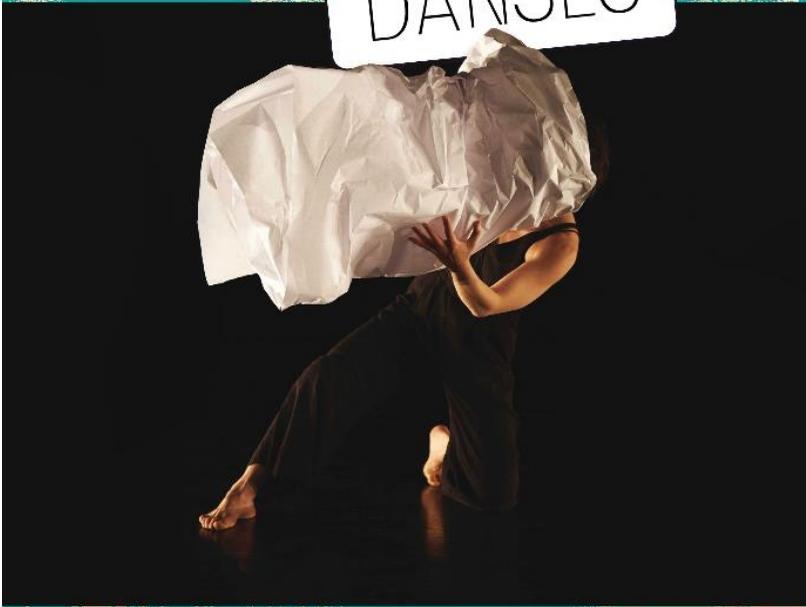
# A LA UNE : Duathlon de l'Ernéenne Triathlon

C'est à nouveau avec grand plaisir que la municipalité de Juvigné a accepté de soutenir l'Ernéenne Triathlon dans l'organisation de sa compétition de duathlon. Après une première expérience tentée l'an dernier, le club organisait cette année une compétition de niveau régional. Plus de 200 compétiteurs venus du grand ouest ont ainsi parcouru le circuit exigeant de Juvigné le dimanche 10 mars 2024. Cette édition, sous le soleil, fut un succès. Merci donc à l'Ernéenne Triathlon, aux associations du Comité des Fêtes et du Musée, aux pompiers, aux entreprises ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette compétition.



# A LA UNE : Ça bouge à Juvigné !

PAPIERS  
DANSÉS



LA LIBENTÈRE	
DANSE, ARTS PLASTIQUES	À PARTIR DE 3 ANS
18:30	30 MIN
MARDI 14 MAI	LA BAGAGERIE, SAINT-DENIS-DE-GASTINES
JEUDI 15 MAI	SALLE DES FÊTES, JUVIGNÉ


 L'ERNÉE SAISON CULTURELLE 23 24  
 RÉSERVATION 02 43 05 98 80 www.lerneer.fr  
 PAYSANNE CULTURE  


## FÊTE COMMUNALE JUVIGNÉ

Le 18 mai	Concours de Pêche	Inscription dès 7 h 30
Plan d'eau Saint-Martin	Concours de Palets	Inscription dès 13 h 00
	Buffet campagnard dansant & Feu d'artifice	
Le 19 mai	Duathlon • épreuve enfant	Inscription dès 12 h 30
Place de la Mairie	Duathlon • épreuve adulte	Inscription dès 14 h 00



**VENDREDI  
21 JUIN**

**DE 18 H 00  
À 23 H 00**

**FÊTE  
DE LA**

**MUSIQUE**

Par M'Pizza & le Café du Village Fleuri

ÉDITION 2024

**RENDEZ-VOUS  
PLACE DE LA MAIRIE • 53380 JUVIGNÉ**

**CONCERTS  
RESTAURATION SUR PLACE**

**NOS COMMERÇANTS RECHERCHENT DES  
ARTISTES POUR COMPLÉTER LEUR  
PROGRAMMATION : DJ, MUSICIENS,  
CHANTEURS, GROUPES AMATEURS...**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER  
BRIAN OU TIMOTHÉE  
POUR PARTICIPER À NOTRE ÉVÈNEMENT !**

M'Pizza : 07.80.04.39.64  
Café du Village Fleuri : 06.58.12.28.07



**KERMESSE  
DE L'ÉCOLE!**

*L'Amicale Laïque et les enfants vous attendent nombreux  
le dimanche 23 juin 2024 au Stade des Rochers !*

*Toutes les bonnes volontés seront les bienvenus pour aider  
à l'organisation de cet évènement.*



# TOURNOIS DES BLEUETS

Deuxième édition



CONTACT : MORIN Nicolas 0787173509



**Dimanche 16 Juin 2024**



**9h30-18h00**



**Stade des rochers – JUVIGNÉ**

SCAN ME



+1000€  
de lots



## TOURNOI : Penalty

- Le midi
- Inscription sur place

Inscription sur  
Hello Asso  
uniquement

## TOURNOI : Familial

- Une féminine ou enfant (-13 ans)
- Un joueur licencié ou habitant Juvigné
- 6 joueurs + 1 gardien
- 7 lots
- 24 équipes

**28€/Equipe**

## TOURNOI : Sixte

- Ouvert à tous
- 5 joueurs + 1 gardien
- 6 lots
- 24 équipes

**36€/Equipe**



Organisé par  
INITIATIVES SPORTIVES POUR  
L'INTEGRATION

COURSE SOLIDAIRE

# COUREZ, ROULEZ

À JUVIGNÉ

**9h30 : à partir de 14 ans 5 ET 10 KMS**

**11h00 : course roulée\* 3 BOUCLES DE 1KM**

**11h45 : enfants 3 COURSES DE 6 À 13 ANS**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

\*ACCESSIBLE À TOUS : PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE, POUSETTE, DRAISIENNE, TROTINETTE....

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024**

Accueil et départ : Musée de Juvigné

Tarifs et inscriptions sur **klikégo** du 1er juin au 8 septembre

Renseignements : [initiativesportintegration@gmail.com](mailto:initiativesportintegration@gmail.com)

US JUVIGNÉ  
CYCLO CLUB JUVIGNEEN

Accueil de Loisirs  
LES LILAS

CCOIS  
MAYENNE

Crédit Mutuel

SPORT 2000  
COMES

cocciMarket  
Pâtisserie de Troy & Juvigné

## BOURSE AUX PLANTES AUTOMNALE

**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024**

Pour inscription ou renseignements,  
contacter l'association par mail à  
[famillesrurales53380@gmail.com](mailto:famillesrurales53380@gmail.com)  
ou par téléphone au 06.23.74.74.29



# A LA UNE : Vente de la maison rue des Lilas

Par délibération du 5 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé de mettre en vente une partie de la parcelle bâtie cadastrée AB 191 et de conserver le reste du terrain non bâti en réserve foncière. Le bornage vient d'être effectué. La superficie mise en vente, comprenant terrain et maison, est de 1.143m<sup>2</sup>.

L'étude de maître Fritzinger est chargée de la commercialisation de ce bien sous forme d'une « vente interactive ». Les conditions de vente sont les suivantes :

- Visite obligatoire de la maison par les futurs candidats à l'acquisition, du mardi 16 avril au samedi 1<sup>er</sup> juin 2024.
- Chaque candidat à l'acquisition pourra faire une offre d'achat pendant 36 heures, du vendredi 31 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 vers midi.
- Le prix de départ de la vente est de 60.000 € net vendeur. Chaque candidat aura accès à une plateforme où il devra intégrer son offre et pourra prendre connaissance de celles déjà déposées. Il aura, alors, la possibilité d'augmenter sa propre proposition par tranche minimum de 2.000 €.
- Le conseil municipal délibérera sur l'offre retenue lors de la séance du mercredi 5 juin 2024 sachant que le prix n'est pas le seul critère possible. En effet, le conseil municipal pourra tenir compte du profil des acheteurs pour faire son choix.
- Le compromis de vente pourra être signé vers la mi-juin 2024 et la vente pourrait être effective courant juillet ou début août 2024.



## Tourisme

### Soirée Remise des Prix du fleurissement communal

Lors de la cérémonie de remise des prix de fleurissement communal, la municipalité a pu remercier tous les habitants qui fleurissent leur maison ou jardin pour améliorer le cadre de vie, embellir notre commune pour la rendre très agréable et toujours plus fleurie pour accueillir les touristes.

Les élus de la commission se réjouissent que des habitants, par leur enthousiasme et leur investissement, se mobilisent au quotidien. En fleurissant leur maison, leur quartier, ils contribuent à améliorer la qualité de vie et à faire en sorte que chacun s'y sente bien.

C'est grâce à cette belle impulsion que la municipalité est confortée dans ses choix de poursuivre et d'améliorer sans cesse les espaces fleuris de la commune ou de créer de nouveaux aménagements.



1<sup>er</sup> prix *ex aequo*

M. & Mme MOREAU Gérard sis 1, Rue des Chapelières

Cet engagement citoyen et civique mérite d'être félicité chaleureusement.

Le jury communal de fleurissement 2023 était composé de Régis Forveille (maire), Ludovic Gallienne (responsable des services techniques), Brigitte Gilles et Cindy Marsollier (conseillères municipales) Martine Blot (hors concours 2ème année), et de Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge de la commission fleurissement.

Le jury a choisi de rassembler toutes les catégories et doit évaluer chaque habitation en respectant des critères bien précis : l'environnement général, l'originalité et la diversité du fleurissement, la créativité, la qualité et la valeur des plants, le respect de l'environnement. Pour pouvoir être noté, le fleurissement doit être visible de la rue.



1<sup>er</sup> prix *ex aequo*

M. & Mme LAMBERT Loïc sis 15, Z.A Route de l'Ernée

La municipalité remercie également tous les partenaires de cette soirée : entreprise Heulot, Dauguet pépiniériste, Groupama, le Super U d'Ernée, le Super U du Bourgneuf-la-Forêt et l'entreprise Genouel, le Coccimarket de Juvigné.

Ouvert à toutes les communes de France, le label Villes et Villages fleuris, attaché au symbole de la fleur, récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Le passage du jury national est repoussé d'une année, soit en 2025.

**Le passage du jury communal de fleurissement est prévu le mercredi 3 juillet 2024.** Les résultats seront publiés dans les boîtes d'affichage et sur le site internet de la commune.

La Municipalité tient également à remercier vivement les bénévoles du fleurissement notamment lors des journées de bêchage et plantations dans le bourg de la commune. Un grand merci à Ludovic Gallienne, responsable du service technique ainsi qu'à ses collègues des services techniques, pour le fleurissement et l'aménagement des nouveaux espaces.



Les primés de l'année 2023.

## Balade au son des sabots !

Une nouvelle saison touristique commence et une nouveauté débarque à Juvigné. Cette année, les touristes, associations, centre de loisirs, Ehpad et autres visiteurs pourront embarquer avec Mathieu & Pauline du Haras du Bois Massé, nouveaux habitants de la commune, pour des promenades en calèche !

Les balades permettront de (re)découvrir la campagne juvignéenne, ainsi que l'Étang Neuf propriété de la Communauté de communes de l'Ernée, au rythme des sabots. Elles sont destinées aux groupes, uniquement sur réservation, et peuvent être combinées avec les visites du Musée qui sera le point de départ de ces promenades bucoliques.



## Rappel de la réglementation au Plan d'eau Saint-Martin

Cette année, comme l'année dernière, vous pourrez retrouver M. Daniel TRIHAN en tant que garde pêche pour le Plan d'eau Saint-Martin. La vente des cartes de pêche sera exclusivement réalisée auprès de Daniel. Pour rappel, la pêche est strictement interdite pendant les jours de rempoissonnement suivant :

<b>VENDREDI</b> <b>05</b> AVRIL	<b>VENDREDI</b> <b>12</b> AVRIL	<b>VENDREDI</b> <b>19</b> AVRIL	<b>VENDREDI</b> <b>26</b> AVRIL	<b>VENDREDI</b> <b>03</b> MAI	<b>VENDREDI</b> <b>10</b> MAI	<b>VENDREDI</b> <b>24</b> MAI	<b>VENDREDI</b> <b>31</b> MAI
---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------



# RÈGLEMENT 2024

Le Plan d'eau communal Saint-Martin est ouvert tous les jours  
du lundi 1er avril jusqu'au lundi 30 septembre 2024

**Article 1 :** Prise maximum journalière par pêcheur : 5 truites pour 1 gaule ; 8 truites pour 2 gaules et 10 truites pour 3 gaules + 5 kg dans les autres espèces autorisées.

**Article 2 :** La pêche n'est autorisée qu'à la ligne flottante équipée d'un seul hameçon.

**Article 3 :** Tout appât jeté (y compris le maïs) est interdit ainsi que la pêche au chènevis. Les lignes de fonds et la pêche à la cuillère sont également interdites.

**Article 4 :** La pêche au vif (carnassiers) est autorisée tous les jours pendant la période d'ouverture.

**Article 5 :** Trois gaules au maximum par pêcheur.

**Article 6 :** Le jeune pêcheur détenteur d'une "Carte jeune" sera impérativement accompagné d'un adulte qui en aura la responsabilité.

**Article 7 :** L'accès au plan d'eau, pour les pêcheurs, est strictement interdit avant 7 heures le matin et après 20 heures le soir (pêche de nuit interdite).

**Article 8 :** Il est interdit aux pêcheurs de passer les limites qui sont affichées sur le rivage.

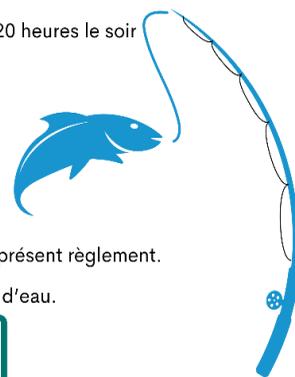
**Article 9 :** Les pêcheurs sont priés de laisser leur emplacement propre.

**Article 10 :** Baignade interdite.

**Article 11 :** La pêche sera immédiatement interdite à tout contrevenant au présent règlement.

**Article 12 :** La commune se réserve le droit de poursuivre devant le tribunal compétent tout contrevenant au présent règlement.

**Article 13 :** La commune se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident survenu dans la zone du plan d'eau.



Les cartes de pêche  
sont en vente auprès  
du garde pêche  
M. Daniel TRIHAN.

Enfant jusqu'à 10 ans	1,50 €	5 truites maximum
Pour 1 gaule	4 €	5 truites
Pour 2 gaules	6 €	8 truites
Pour 3 gaules	7 €	10 truites

## L'ACTUALITE DES COMMISSIONS

### Accueil de Loisirs

Pendant les vacances d'hiver, le centre a accueilli une quarantaine d'enfants, soit une dizaine d'enfants supplémentaire par jour par rapport à 2023. C'était une semaine sur la culture asiatique qui attendait les enfants.

La semaine a débuté par la décoration de l'accueil, puis la fabrication de chapeaux chinois ainsi que la découverte des sports asiatiques. Le temps fort de la semaine a été la venue d'une intervenante de nationalité japonaise avec qui les enfants ont réalisé un atelier culinaire asiatique suivi d'un atelier d'écriture en sinogrammes. C'est ainsi que les enfants ont appris à écrire leur prénom en caractères asiatiques.



### VÉRMICELLES CHINOIS, CAROTTES & CONCOMBRES

Pour 8 personnes : 200g de vermicelles chinois, 1 concombre, 2 carottes, 200g de dés de jambon, Vinaigrette traditionnelle avec huile de sésame, sauce soja salé et vinaigre de riz, Sucre (facultatif)

Faites bouillir l'eau et ajoutez les vermicelles de riz,

Coupez le concombre et les carottes en lanière,

Coupez le jambon en deux puis en morceaux de 1 cm,

Une fois les vermicelles de riz bouillis, lavez-les à

l'eau froide et retirez l'humidité,

Mettez tous les ingrédients dans un bol, ajoutez la soja, le vinaigre, le sucre et l'huile de sésame,

Mélangez et dégustez !

Le jeudi, tous ont pu déguster un succulent repas chinois concocté par Laetitia Painchaud. Cette semaine s'est clôturée par un défilé dans le bourg avec les masques et chapeaux chinois fabriqués par les enfants.

C'est parti pour l'aventure à l'Accueil de Loisirs ! Le centre **sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août puis du lundi 26 au 30 août.**

Le programme d'animation sur le thème "L'été des Aventures" paraîtra courant mai avec une fin d'inscription le jeudi 6 juin.

Les aventuriers iront explorer les alentours en profitant de différentes sorties pique-niques dont une en compagnie de Mathieu Fauchois et ses chevaux. Une expédition aura également lieu au stade de Juvigné lors de l'intercentre pour découvrir les sports des Jeux Olympiques ! Sans oublier toutes nos activités concoctées par notre équipe d'explorateurs/animateurs dignes des plus grands aventuriers.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là :

- Un camp ados (collégiens) du 8 au 12 juillet à la base de loisirs de la Rincerie
- Un camp 8-10 ans du 15 au 19 juillet à la base de loisirs de la Rincerie
- Un camp 6-8 ans du 22 au 23 juillet au gîte des Bizeuls à Ernée

N'hésitez pas à compléter un dossier d'inscription dès maintenant auprès de la directrice Sophie Busson à l'Accueil de Loisirs situé 3, rue des Lilas à Juvigné.

Tel Indiana Jones, préparez vos plus beaux chapeaux et armez-vous de vos jumelles. Cela promet d'être une belle aventure !

Retrouvez toutes les informations sur notre page Facebook : Accueil de Loisirs Juvigné

## Chantiers Argent de Poche

Le dispositif « Chantiers argent de poche » permet à des jeunes de 16 ans à 17 ans d'obtenir une indemnisation en échange de travaux sur la commune. Ces opérations permettent de sensibiliser les jeunes sur le patrimoine communal et sur l'importance d'en prendre soin. Les missions proposées se déroulent sur des demi-journées, avec une pause de 30 minutes. En contrepartie, une indemnisation de 15 € / demi-journée leur est versée. L'encadrement est assuré par les agents.

Vous pouvez d'ores et déjà retirer les dossiers d'inscription en Mairie pour la prochaine session de cet été qui se déroulera du 09 au 11 juillet. Renseignements auprès du secrétariat par mail à [mairie@juvigne.fr](mailto:mairie@juvigne.fr) ou par téléphone au 02.43.68.51.54.



## Amicale Laïque

Le dimanche 11 février, l'Amicale a organisé son premier loto et ce fut une belle réussite grâce aux parents et membres présents pour apporter leurs aides. L'association tient à remercier les bénévoles mais aussi les nombreux participants qui ont permis un bilan positif qui aidera à financer les prochaines sorties scolaires des élèves.



**L'association a besoin de vous**, l'Amicale Laïque de Juvigné est fragilisée par le manque de membres, ce qui met l'association en danger. Actuellement l'amicale ne compte que 11 membres et des départs sont à venir prochainement. L'association fait donc un appel aux bénévoles qui voudront bien donner un peu de leur temps pour participer aux différents événements organisés et ainsi permettre aux enfants de continuer leurs sorties et activités.

L'association tient à souligner que malheureusement, sans nouveaux parents, l'Amicale Laïque devra être mise en sommeil. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [amicalelaïquedejuvigne@gmail.com](mailto:amicalelaïquedejuvigne@gmail.com)

## Familles Rurales de Juvigné – La Croixille

Rappel des activités proposées pour la saison 2023-2024 : inscription possible en cours d'année pour toutes les activités auprès des contacts fournis ci-dessous.

- **COUTURE** pour enfants et adultes, renseignements auprès de Martine DESHAYES au 06.23.74.74.29
- **ART FLORAL**, renseignements auprès de Thérèse TANDÉ au 07.68.94.85.51
- **SCRAPBOOKING**, renseignements auprès de Aurélie DESHAYES au 06.26.27.72.35
- **CUISINE**, renseignements auprès de Marie Jeanne JUMELAIS au 06.10.51.25.66 ou Michèle REBUFFÉ au 06.28.29.04.90
- **YOGA**, renseignements auprès de Martine DESHAYES au 06.23.74.74.29
- **FRIVOLITÉ à la navette**, renseignements auprès de Laëtitia PINÇON au 06.63.35.22.17



## Médiathèque

### L'équipe des bénévoles s'agrandit !

Marie-Françoise Lemonnier et Marlène Sergeant ont rejoint l'équipe de bénévoles et nous les remercions.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité qui permettent aux lecteurs de venir emprunter des livres, des bandes dessinées, des CD ou magazines. Leur dévouement contribue grandement au bon fonctionnement de notre médiathèque.



Repas des bénévoles au Café du Village Fleuri de Juvigné

De gauche à droite : Marie BLANCHET, Colette BÉLIER, Gisèle ARCANGER, Patricia DESPRÈS, Josette MAUGER, Marlène SERGEANT, Yvette HOUDÉLINE, Carine GROUSSARD, Jeannine POUTEAU, Magalie POURIEL, Marie-Françoise LEMONNIER, Régis FORVEILLE

Comme vous l'avez remarqué, la médiathèque a fermé ses portes durant 2 semaines en février. Effectivement, la Communauté de Communes a procédé au changement de logiciel sur l'ensemble des bibliothèques du réseau.

Les bénévoles de Juvigné ont bénéficié d'une formation pour s'approprier ce nouveau logiciel qui permet les prêts, les retours et à l'enregistrement des livres. Cette formation a eu lieu dans les locaux de la communauté de communes dans la bonne humeur et bienveillance.

## Les Amis de Chocianów

C'est sous l'impulsion de Paul Pautrel, à la suite d'un voyage en Pologne, qu'un jumelage a été signé entre les communes de Juvigné et de Chocianów en 2008. Une convention avait donc été passée entre Juvigné et l'association "Les Amis de Chocianów" alors présidée par Paul Pautrel puis par Roland Planchais, actuel président de l'association depuis 10 ans.

Au fil des années, des échanges ont lieu entre les deux communes et de merveilleux moments sont passés avec nos amis Polonais, comme l'année dernière avec la visite des Polonais.

Cette année, l'association est invitée par la Mairie de Chocianów qui se propose d'accueillir une délégation juvignéenne en Pologne lors de leur traditionnelle fête aux myrtilles fin juin - début juillet. Les dates et les modalités du séjour restent à fixer.

**Lors de l'assemblée générale, Roland Planchais a également annoncé qu'il mettrait fin à ses fonctions à la fin de l'année 2024 et recherche donc un nouveau successeur mais aussi de nouveaux adhérents pour continuer à faire vivre activement notre jumelage.**



De gauche à droite : Serge DESHAYES, Jean-Marc LEROY, Martine DESHAYES, Roland PLANCHAIS, Josette PLANCHAIS, Régis FORVEILLE, Michèle GILLES.

## Générations Mouvement

Le Club Génération

s Mouvement organise une journée intergénérationnelle qui aura lieu le mercredi 22 mai 2024 à la Salle des Fêtes de Juvigné à 12 h 00 avec un buffet à 18,00 € par personne. A la suite du repas, un après-midi danse, belote, pétanque et autres activités se déroulera. L'association vous attend nombreux pour partager ce moment convivial !

Plusieurs autres évènements sont également programmés à Juvigné par l'association, qui compte aujourd'hui 110 adhérents, tels que des repas, des pique-niques, des concours de belote, etc. Renseignements et inscription auprès de la présidente de Génération

s Mouvement, Marie-Annick THÉREAU, au 06.38.80.73.18.

1<sup>er</sup> à gauche : Jean BOURNY, ancien président de l'association / 4<sup>ème</sup> à partir de la gauche : Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe et élue déléguée de la vie associative / 7<sup>ème</sup> à partir de la gauche : Marie-Annick THÉREAU, présidente de Génération

s Mouvement, entourée par les membres du bureau et les nouveaux adhérents.

## CATM

Après quelques années au service de l'association des CATM, Antoine Blanchet, sympathisant engagé dans la vie communale, a souhaité mettre fin à ses fonctions de Président de l'association.

Le nouveau bureau est désormais composé de Jean Bourny en tant que Président de l'association, Henri Houdayer en tant que Vice-président, Jean Genouel en tant que Trésorier et Daniel Triquet en tant que Secrétaire.

Le programme des diverses manifestations prévues cette année est maintenu comme la commémoration de la Victoire de la Guerre 1939-1945 qui aura lieu le dimanche 05 mai départ Place de la Mairie à 10 h 15 suivi de la cérémonie à l'Église et au Monument aux Morts. L'association vous invite à y participer afin de rendre hommage à nos combattants disparus.



De gauche à droite : Jean BOURNY, Antoine BLANCHET, Daniel GOUGEON, Daniel TRIQUET, Jean GENOUEL, Claude CHESNAIS, Marie-Annick THÉREAU, Henri HOUDAYER, Michèle GILLES, Gilbert BASLÉ

## Cyclo Club

Le 27 janvier dernier avait lieu la soirée théâtre, la comédie Caramba, jouée par la compagnie les Fantoche de la Pellerine. Une soirée qui une fois de plus a rencontré un réel succès. L'association remercie tous les spectateurs venus assister à la pièce. Grâce à l'engouement constaté à cette occasion, le Cyclo Club a le plaisir de vous annoncer que la soirée théâtre sera reconduite l'année prochaine.

Le 21 février, le Cyclo Club a participé au concours « la Mayenne, Terre de Jeux », en se prenant en photo équipé des couleurs du label Terre de Jeux 2024 pour faire connaître leur association et leurs activités.



Bien que le beau temps ne fût pas au rendez-vous, les courageux membres de l'association ont tout de même repris la route le 25 février, en affrontant pluie et vent. Pour toutes les personnes souhaitant rouler avec le Cyclo Club, vous pouvez vous joindre au groupe en amenant le soleil tous les dimanches matin au départ de la Maison des Associations.

Enfin, l'association a organisée sa première journée « Juvigné à Vélo » dédiée aux randonneurs cyclistes et pédestres, une journée qui était ouverte à tous les niveaux, du randonneur du dimanche à l'amateur plus chevronné, le tout dans une ambiance conviviale (photo au dos du bulletin).

## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le mercredi 13 mars, pompiers volontaires, actifs et retraités, le maire honoraire, Gérard Lemonnier et le maire Régis Forveille, tous membres de l'amicale des pompiers, se sont retrouvés au Centre de Secours de Juvigné pour l'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. La présence d'une amicale est indispensable au bon fonctionnement mais aussi à la convivialité au sein du centre.



De gauche à droite : Julien BOUVIER, Franck MOREAU, Guillaume GOUGER, Mickaël LEBRETON, Régis FORVEILLE, Véronique CORBIN et Emmanuel LAMBERT.

En effet, si l'amicale se charge de payer les assurances des pompiers ainsi que les cotisations à l'union départementale et à la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, l'amicale subvient, également, en tout

ou en partie à l'organisation des diverses manifestations, loisirs ou voyage ayant pour but de resserrer les liens entre pompiers.

L'amicale peut aussi être amenée à participer aux frais d'évènements familiaux exceptionnels de ses membres comme un mariage ou une naissance. Afin de recueillir les fonds nécessaires, les pompiers organisent une tombola annuelle ainsi qu'un repas. Mais la recette principale provient de la vente des calendriers toujours très attendue par les administrés. Plusieurs dates sont à retenir avec le voyage à Barcelone, du 20 au 23 septembre, la soirée pot au feu le 16 novembre, le marché de Noël début décembre ainsi que la Sainte Barbe fixée au samedi 7 décembre où le repas est désormais servi par les enfants des membres de l'association qui en sont très heureux et la porte ouverte avec tombola le 21 décembre.

Côté sportif, mention spéciale pour Noa Pouteau, Amélie Bruand et Julien Bouvier qui ont participé au Cross national des Pompiers, récemment organisé à Laval dans le très beau cadre de l'Hippodrome de Bellevue et le bois de l'Huisserie, grâce à leurs bons résultats au niveau des cross départementaux. Une certaine fierté pour le centre qui a également envoyé une douzaine de bénévoles, actifs ou retraités ou conjointes, pour aider à l'organisation de cet évènement. D'autant plus que nos trois sélectionné(e)s ont eu des résultats plus qu'honorables : Amélie, en master 1 femmes (5,7km) termine 76ème sur 303 participantes, Julien, en master 1 homme (9,1 km) obtient une très belle 13ème place sur 278 et Noa, en juniors homme (6,7 km) 95ème sur 288. Le tout sur un parcours exigeant et avec des conditions météorologiques difficiles.

Enfin, l'amicale va procéder à l'achat de vestes et casquettes pour les pompiers qui ont fait ou vont faire valoir leurs droits à la retraite.

## ADMR

L'ADMR apporte des services au domicile à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, grâce à une offre de prestations modulable selon vos besoins.

De l'aide pour l'entretien du cadre de vie, à l'aide au soin d'hygiène, en passant par de l'accompagnement ou par la livraison de repas à domicile, sans oublier la téléassistance Filien ADMR, etc. Autant de services pour répondre aux besoins de chacun.



D'ailleurs, leurs services ne s'arrêtent pas là ! Des animations sont également assurées par une équipe de bénévoles très impliquée comme pour l'atelier de création de Noël dernier ou bien le goûter « crêpes » qui a réuni une vingtaine de personnes.

Une prochaine animation autour de la nature aura lieu en juin, sous réserve que la météo le permette, avec la découverte de l'exposition photographique à ciel ouvert d'Éric Médard au Plan d'eau Saint-Martin, suivie de la confection de petits bouquets et/ou jeux de société accompagnée d'un goûter.

## La Raquette Juvignéenne

L'association La Raquette Juvignéenne est heureuse de vous annoncer la continuité et le renouvellement de ses activités pour l'été 2024. Comme à son habitude, l'association vous proposera un été plein d'énergie et de dynamisme au travers de différentes activités de tennis.

**Accès aux terrains :** Les terrains restent ouverts aux détenteurs de cartes d'abonnement annuel. Pour ceux qui souhaiteraient rejoindre le club occasionnellement, des tickets à l'heure sont disponibles au Café du Village Fleuri, au prix de 2 € par personne.



**Nouveauté cette année :** L'inscription aux cours de tennis et au tournoi de juillet se fera exclusivement en ligne via la plateforme Hello Asso. Cela permettra d'optimiser l'organisation et de faciliter l'accès à ces activités pour tous.

**Restez connectés :** La Raquette Juvignéenne vous invite à la suivre sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook, pour ne rien manquer des dernières actualités. Que ce soit pour le renouvellement des cartes d'adhésion, les informations sur les cours de tennis, ou les détails du tournoi de juillet, vous serez les premiers informés !

L'association est impatiente de vous retrouver pour partager cette saison estivale avec vous, pleine de rencontres, de sport et de convivialité. Venez nombreux participer aux activités et contribuer à l'esprit sportif et amical de notre belle commune.

## US Bleuets Football

**Au niveau du sportif,** l'école de foot se compose d'une équipe U7, de deux équipes U9 et une équipe U11. Les U7 et U9 évoluent sous forme de plateau et jeux (match de 10 minutes). Nos U11 sont engagés en niveau SECTEUR A pour la seconde phase et se sont hissés au deuxième tour de la coupe en battant notamment des équipes de niveau INTERSECTEUR.

Le résultat de notre **entente avec l'Ernée** est satisfaisant avec un maintien des effectifs dans chaque catégorie. De nombreuses équipes sont encore engagées en coupe et la génération U14 a été promue à la mi-saison en U14 interdistrict (championnat en Mayenne Sarthe). Les différentes équipes se verront proposer des tournois de fin de saison.

En ce qui concerne le **projet groupement jeunes**, il prend forme et verra le jour pour la saison prochaine. Il regroupe trois communes, St Pierre des Landes, Ernée et Juvigné. Les catégories concernées sont de U12 à U17 pour les garçons. En ce qui concerne les féminines, cela continue sous la forme d'une entente entre Ernée et Juvigné dans un premier temps en suivant les mêmes catégories que les garçons. Cette réflexion suit une logique de territoire et une adaptation à la démographie de la commune. Tous les clubs maintenant en jeunes sont en groupement.

A partir du mois de mai, le club propose aux enfants qui le souhaitent de venir **s'essayer à la pratique du football** pendant les entrainements, avec possibilité de prêt de matériel et aussi de prendre le pédibus au départ de l'Accueil de Loisirs. Contact : 07.87.17.35.09.

**U7/U9 : Mercredi 13h30-15h15 • U11/U13/U15 : Mercredi 17h00-18h30 • U17/SENIOR : Vendredi 20h00-21h30**

Au niveau des **séniors masculins**, l'équipe première se positionne en milieu de tableau en deuxième division de district et a été jusqu'en quart de finale du Challenge de district Bernard Poirier. La seconde équipe lutte pour le maintien en troisième division après une belle remontée. Le club compte sur le soutien de ses supporters pour encourager l'équipe vers une fin de saison heureuse. **L'équipe sénior féminine** continue son apprentissage avec une belle assiduité aux entrainements proposés et de nombreuses victoires sur la deuxième phase. A noter que les filles, engagées en coupe à 11, ont réalisé un très bon match face au HBG (groupement du Bourgneuf-la-Forêt, Genest-Saint-Isle et Saint-Ouën-des-Toits).

**Au niveau de la section running**, elle compte en moyenne 15 à 20 participants par séance tous les jeudis soir sous l'impulsion de leur entraîneur Jérôme Etilleux. Ce dernier n'hésite pas à concocter des programmes personnalisés en fonction des objectifs individuels des participants (course de 10 km, semi-marathon) et c'est très apprécié !

**Au niveau associatif**, le club souhaite remercier toutes les personnes qui ont participé à la soirée du club le 24 février dernier. Cette soirée, qui est vitale pour le club, fût de nouveau un réel succès que ce soit en salle ou à emporter. Merci à vous !

#### **Pour les événements à venir :**

- Le tournoi familial et sixte aura lieu le dimanche 16 juin 2024 pour une 2<sup>ème</sup> édition sous le même format que l'année dernière. Le club vous invite à créer une équipe et passer un superbe moment en famille ou entre amis. Inscription sur HelloAsso.
- L'assemblée générale de l'US Les Bleuets de Juvigné se tiendra le vendredi 28 juin à la Maison des Associations.



## Les Loups de l'Ouest

L'association « Les Loups de l'Ouest » est née de l'histoire de Chloé Dubois et Romuald Thos, un couple uni par une même passion...l'époque des vikings !

Cette passion commune, qu'ils partagent avec leurs deux jeunes enfants, les a poussés à créer cette association qui est la première antenne de l'Ouest d'une association nationale nommée Les Loups de Fenrir, en référence à la mythologie scandinave.

Pendant les reconstitutions organisées au niveau national et international, c'est toute une époque qui se met à revivre... Tenues d'époque, artisanat et combats sont au cœur de ces rassemblements spectaculaires pouvant regrouper 800 combattants.

Aujourd'hui, Les Loups de l'Ouest recherchent des bras supplémentaires pour continuer de participer aux manifestations : des hommes et des femmes assidus et motivés pour pratiquer des activités manuelles, en plus des combats, pour les prestations publiques qui leurs permettent de recueillir des fonds pour participer aux manifestations nationales.



## Association du Musée de l'Evolution agricole

L'ouverture du Musée étant fixée au **dimanche 5 mai 2024**, le bureau de l'association remercie tous les bénévoles qui ont œuvré lors de la traditionnelle journée de nettoyage du printemps. En effet, les six salles d'exposition mais aussi tout le matériel, les moteurs et les tracteurs ont été dépoussiérés et briqués. La propreté du Musée et les collections sont constamment saluées par les visiteurs.



**I  
N  
F  
O  
S  
  
P  
R  
A  
T  
I  
Q  
U  
E  
S**



Musée de  
l'évolution agricole

Ouverture du 1er mai au 30 septembre,  
du mardi au dimanche de 14 h 00 à 17 h 30.

Visite hors créneaux ci-dessus uniquement sur réservation.

Dernière entrée à 16 h 30

Temps de visite estimé à 1 h 30

### TARIFS 2024

Adulte	6,00 €
Enfant (- de 12 ans)	Gratuit
Groupe (+ de 10 personnes)	5,00 €
Réduction - PMR ou May'N Pass - avec justificatif	5,00 €

## Association de gestion de l'Étang Neuf



Propriété de la Communauté de Communes de l'Ernée, l'Étang Neuf, situé sur la route de Saint-Hilaire-du-Maine, est géré par l'association de gestion de l'Étang Neuf présidée par Joël Moreau et composée des délégués des 15 communes du territoire de l'Ernée.

Lundi 18 mars, l'association a tenu son assemblée générale en présence de Gilles Ligot, président de la Communauté de Communes de l'Ernée, de Régis Forveille, maire de Juvigné et des adhérents.

L'évènement marquant de 2023 aura été la vidange partielle de l'Étang le 11 novembre dernier. A cette occasion, l'association a vendu 601 kg sur les 15 tonnes sorties et le reste a été remis à l'eau. La relative faiblesse du tonnage vendu s'explique par le fait que la décision de réaliser cette vente s'est prise assez tardivement et le temps a manqué pour contacter les professionnels concernés. Seuls les particuliers sont venus. Cependant, la recette de 5.320,00 € n'est pas négligeable. De plus, la vente aura été l'occasion de faire l'inventaire des poissons de l'étang afin de confirmer aux pêcheurs qu'ils peuvent taquiner tanches, gardons, brochets, anguilles, sandres, perches et sans oublier les carpes.

Une étude est actuellement en cours pour mettre en place un plan de gestion de l'Étang Neuf dont le premier diagnostic révèle la présence d'un nombre trop élevé de poissons fouisseurs comme les carpes et les tanches. La vase remuée par ces poissons entraîne une eau trouble qui diminue la photosynthèse nécessaire pour la bonne santé de cet espace naturel. Il faudrait donc réduire la population des poissons fouisseurs pour rééquilibrer la population piscicole de type carnassier comme les brochets et les gardons pour avoir un étang en bonne santé. L'étude va se poursuivre en lien avec les associations de pêche et de chasse de l'Étang.

**A noter, que le 08 juin aura lieu la journée nettoyage des pourtours de l'Étang.**

**Tarifs :** 5€ pour 1 gaule puis 3,50 € les suivantes jusqu'à 4 gaules maximum par pêcheur.

**Attention :** il faut impérativement acheter les cartes de pêche à la maison du garde avant de s'installer sous peine d'une amende de 50 €.

## Bois de Châtenay

La journée de nettoyage annuelle du Bois de Châtenay aura lieu le **vendredi 14 juin 2024** à partir de 9 h 00. Pour toute demande d'information, contacter la Mairie au 02.43.68.51.54.

## Lotissement Saint Martin : rénovation de l'éclairage public

Ce mandat aura été consacré, entre autres, à une réflexion sur les actions à mener pour diminuer la consommation énergétique de la commune, comme le montre les travaux de rénovation de l'éclairage public inauguré le 3 avril.



Nouveau type de lampadaire installé dans le lotissement Saint-Martin



De gauche à droite : Magalie POURIEL – adjointe à la Mairie de Juvigné,  
Guillaume BAUWENS - chargé d'affaires éclairage public chez TEM 53,  
Régis FORVEILLE – Mairie de Juvigné,  
David BESNEUX - vice-président de TEM53,  
Romain DESHAYES - chargé d'affaires chez Elitel Réseaux

Dans cette optique, plusieurs actions ont été menées dont la réduction de la durée de l'éclairage public qui s'arrête désormais à 21h au lieu de minuit, un travail avec la Société Energie Mayenne (SEM) qui va installer prochainement des panneaux photovoltaïques au stade et concourir ainsi à la production d'énergie renouvelable et enfin un travail sur la rénovation de l'éclairage public en partenariat avec TEM 53 à qui la commune a transféré la compétence éclairage depuis plusieurs années.

C'est ainsi, que sous la maîtrise d'œuvre de TEM 53, 43 luminaires ont été remplacés par de la technologie LED dans les 3 allées du lotissement Saint Martin : Allée du Bocage, Allée de la Prairie et Allée du Castel. Cela va permettre de diminuer de deux tiers environ la consommation électrique en maintenant un service aux riverains et en respectant l'arrêté sur les nuisances lumineuses.

En effet, les anciens lampadaires éclairaient vers le ciel alors que les ampoules LED vont permettre de n'éclairer que la route sans nuisance pour la faune nocturne ni le voisinage. Autre motif de satisfaction, ces travaux ont été réalisés par Elitel, une entreprise mayennaise basée à Saint-Ouën-des-Toits qui connaît parfaitement le territoire et l'emploi de lanternes fabriquées par Ragni, une entreprise française basée à Cagnes-sur-Mer.

Pour compléter cette rénovation, la commune a également décidé de retirer 4 mats et lanternes autour du plan d'eau, ceux installés à l'entrée du site assurant un éclairage suffisant. En outre, cet enlèvement permettra de diminuer la pollution lumineuse ainsi que la consommation électrique même s'il ne faut pas s'attendre à une diminution des factures. D'un coût total de 62.176 € comprenant la maîtrise d'œuvre ainsi que le démontage des mats du plan d'eau, ces travaux ont pu être financés grâce à la participation financière de TEM53 pour 22.690 €, l'obtention d'une subvention Fonds Verts, versée par l'Etat, pour 27.050 € et un autofinancement de 12.436 €.

## Mayenne Habitat

Ce projet de construction destiné aux seniors est composé de logements T2 et T3 de plain-pied avec garages. Chaque logement disposera d'une pièce de vie lumineuse avec une cuisine ouverte sur le séjour et d'un jardin clos avec terrasse. Le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par une pompe à chaleur, tout cela à proximité du centre bourg.

Ses six logements à accessibilité PMR ont pour but principal d'accueillir les seniors. Si des personnes souhaitent profiter de ces logements, n'hésitez pas à contacter les services de Mayenne Habitat ou la mairie de Juvigné.



## Déchetterie

Il est rappelé que la déchetterie est un service assuré par la Communauté de Communes de l'Ernée à hauteur de 110 heures par an. Les agents communaux sont mis à disposition de la CCE pour faire fonctionner ce service. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Ouverture de 9h15 à 11h45, tous les premiers samedis du mois
- Ouverture de 13h45 à 15h45, tous les vendredis de début avril à fin octobre (\*sauf jours fériés)
- Ouverture de 13h45 à 15h45, tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de début novembre à fin mars
- Ouverture de 13h45 à 15h45, tous les 3<sup>èmes</sup> vendredis de début novembre à fin mars.

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	Heures d'ouverture
Lundi				19	13 h 45 – 15 h 45
Vendredi	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 23, 30	13 h 45 – 15 h 45
Samedi	4	1	6	3	9 h 15 – 11 h 45

## Passage de la balayeuse pour le nettoyage du bourg

Afin de faciliter le passage de la balayeuse, merci de bien vouloir laisser ces matins-là, les trottoirs disponibles : mercredi 15 mai, lundi 03 juin, mercredi 10 juillet, vendredi 30 août, jeudi 12 septembre.

## RTE : Travaux d'abattage et d'élagage sur la commune

Depuis le 16 mars, des travaux d'élagage et d'abattage sont entrepris sur le territoire afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes hautes tension mais également la sécurité des personnes aux abords. L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Maintenance Réseaux Anjou à l'entreprise GME JULIEN-RUAULT.

Pour les demandes d'information concernant les travaux, contactez l'entreprise GME JULIEN - RUAULT au 06.60.28.20.01. En cas de contestation, vous pouvez vous adresser aux représentants locaux de RTE qui assurent le contrôle des travaux : Madame Bloudeau au 02.41.53.26.46 ou Monsieur PERAT au 02.41.53.26.49.

Un guide expliquant les modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques est disponible via le lien internet suivant : [https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/qveqe\\_1213a\\_v7\\_1\\_1.pdf](https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/cnpf-old/qveqe_1213a_v7_1_1.pdf)



# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance 5 décembre 2023

11 présents et 3 absents : Mmes Pouriel et Foucteau et Mr Poignand

### Îlot de l'ancien garage : démolition

Concernant les travaux de démolition du garage de l'îlot, 2 Rue des Lilas, le conseil municipal a décidé de faire appel à une entreprise : le devis de l'entreprise AP TP s'élève à 33.018,07 € HT pour la démolition de l'ancien garage. Une intervention de l'entreprise Séché est également à prévoir pour le traitement des déchets et la dépollution estimé par devis à 17.461,71 € HT. Un budget d'environ 65.000 € TTC est à prévoir. Pour rappel, une étude de sol a déjà été réalisée. Cette démarche ne pourra sans doute pas répondre à des appels à projets pouvant recevoir des subventionnements.

### Vente de la maison de l'ancien garage

Sur rapport et proposition du maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de mettre en vente la partie bâtie de la parcelle cadastrée section AB 191 pour environ 1.000m<sup>2</sup>, après bornage, et de conserver la partie non bâtie restante en réserve foncière.

Le conseil municipal charge Monsieur le maire de contacter la SCP Sophie Fritzinger et Emmanuel HOUET, notaires à Ernée, pour une vente aux enchères via le processus « immo-interactif » proposé par le cabinet notarial, qui permet de définir un prix plancher, en dessous duquel l'ensemble ne serait pas vendu, et à la commune de choisir l'offre.

## Séance du 9 janvier 2024

12 présents et 2 absents : Mme Le Guyader et Mr Poignand

### Adhésion CRCESU ET ANCV

Madame Magalie Pouriel 3<sup>ème</sup> adjointe, expose que, à la suite de la reprise de la compétence jeunesse à l'association Familles Rurales, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, des familles demandent à pouvoir continuer à s'acquitter des frais d'accueil de loisirs et de garderie au moyen de CESU ou tickets ANCV (chèques vacances). Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter l'affiliation de la commune de Juvigné au CRCESU (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel) ainsi qu'à l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) pour les activités et accepte le paiement des frais d'accueil de loisirs et de garderie au moyen de tickets CESU ou chèques vacances en version papier à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, sous réserve de l'accord de conventionnement et d'affiliation de la part du CRCESU et de l'ANCV.

### Modalités de concertation préalable à l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur Mickaël Buchard, 4<sup>ème</sup> adjoint, rappelle que, par délibération du 7 novembre 2023, le conseil municipal a approuvé la proposition d'accompagnement de la CCE à la réalisation et l'intégration des cartes, sur la plate-forme nationale dédiée, présentant les zones les plus favorables au développement des énergies renouvelables. Il appartient, cependant, au conseil municipal, de fixer les modalités de concertation du public avant d'identifier ces zones, celles-ci étant définies librement. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal fixe les modalités de concertation préalables avec la population pour la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables comme suit :

- Mise à disposition du public d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles, aux jours et heures d'ouvertures de la mairie jusqu'au 10 février 2024 inclus,

- Affichage d'un avis à la porte de la mairie et sur le compte Facebook de la commune avisant le public de la mise à disposition des cartes proposées et du registre.

Par la suite, le conseil municipal sera invité à prendre une délibération tirant le bilan de la concertation et adoptera les cartes lors de la réunion de début mars 2024.

## **Séance du 31 janvier 2024**

*11 présents et 3 absents : Mme Foucteau et Mrs Poignand et Pharis*

### **EHPAD de Juvigné, dit « Résidence du Village fleuri » : dissolution reprise des éléments comptables par la commune.**

Monsieur le maire expose les conditions de dissolution budgétaires et comptables de l'EHPAD.

Il présente la situation financière de l'EHPAD. Dans le cadre de la dissolution, monsieur le maire propose la reprise des actifs et passifs par la municipalité de Juvigné. La municipalité prendra également la propriété du foncier bâti et non-bâti des parcelles cadastrées suivantes : YC28 et YZ134.

Monsieur le maire demande ensuite aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la dissolution de l'EPSMS, Etablissement Public Social et Médico-Social.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la dissolution de l'EPSMS de la « Résidence du Village Fleuri »,
- **PREND ACTE** des conditions de répartition des actifs et passifs de l'EHPAD,
- **VALIDE** la dévolution de l'actif et du passif de l'établissement,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou la première adjointe à signer toutes pièces ou actes se rapportant à cette affaire,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à la Direction Départementale des Finances Publiques.

### **Eglise tranche conditionnelle - Demandes de subvention DETR-Régionale-Départementale et Fondation du patrimoine**

La préfecture a indiqué qu'il n'est pas possible de prendre en compte ni l'avenant 1 du lot 1 car il concerne la tranche ferme, ni le devis du coordonnateur SPS déjà signé. En conséquence, il est proposé au conseil municipal d'accepter le nouveau plan de financement ci-dessous :

#### **EGLISE : RESTAURATION PARTIELLE**

#### **TRANCHE OPTIONNELLE : Restauration toiture des absides du chœur Nord et Sud**

##### DÉPENSES HT

<b>TRAVAUX TRANCHE OPTIONNELLE</b>	<b>MONTANT HT</b>
LOT 1 : Maçonnerie-pierre de taille 55.173,22€ + Avenant 2= 7.611,04 €	62.784,26 €
LOT 2 : Charpente	66.009,92€
LOT 3 : Couverture	67.769,85€
Maîtrise d'œuvre (8,80% de 196.564,03€)	17.297,63 €
<b>TOTAL ARRONDI</b>	<b>213.862 €</b>

##### RECETTES

DETR : 30% de 100.000 € maximum	30.000,00
Région 30% du HT plafonné à 100.000 €	64.158,00
Département (patrimoine) 30% du HT	64.158,00
Fondation du Patrimoine	10.000,00
Emprunt	45.546,00
<b>TOTAL</b>	<b>213.862 €</b>

## Séance du 5 mars 2024

11 présents et 3 absents : Mme Lefevre et Mrs Buchard et Bonnabesse

### Compte administratif 2023 : Budget commune

Sous la présidence de Madame Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe, Monsieur le Maire ayant quitté la salle sans participer aux débats ni au vote, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve le compte administratif 2023 dressé par Monsieur le Maire et arrêté comme suit :

#### • FONCTIONNEMENT :

Dépenses = 1.318.221,04 €

Recettes = 2.253.463,66 € y compris le report de l'excédent 2022 d'un montant de 777.242,04 €.

D'où un excédent de clôture de 935.242,62 €

#### • INVESTISSEMENT :

Dépenses = 712.165,57 €

Restes à réaliser dépenses = 99.000 €

Recettes = 120.724,81 €

Report excédent 2022 = 357.018,97 €

Total recettes = 477.743,78 €

Restes à réaliser recettes = 137.700 €

D'où un déficit de clôture de 234.421,79 € qui sera à reprendre au budget 2024.

Monsieur le maire présente le tableau des indemnités brutes versées au Maire et aux adjoint(e)s pour toute l'année 2023. Le total général s'élève à 63.657 € brut et 53.230 € net (pour 62.009 € brut en 2022 et 51.944 € net).

### Affectation résultat 2023 Budget commune

Sur rapport et proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de répartir les résultats dégagés sur le compte administratif de la commune pour l'année 2023, de la façon suivante :

• Section d'investissement : Cette section présente un déficit de clôture d'un montant de 234.421,79 € qui sera repris au budget 2024.

• Section de fonctionnement : Cette section présente un excédent de clôture d'un montant de 935.242,62 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :

- Article 1068 « Affectation résultat » (recette d'investissement) : 235.000,00 €
- Article 110 « Report en fonctionnement » : 700.242,62 €

### Compte administratif 2023 budget annexe lotissement le Rocher

Sous la présidence de madame Michèle GILLES, 1<sup>ère</sup> adjointe, monsieur le maire ayant quitté la salle, sans participer aux débats ni au vote, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** le compte administratif 2023 dressé par monsieur le maire et arrêté comme suit :

#### • FONCTIONNEMENT :

Dépenses = 323.460,39 €

Recettes = 477.634,75 € y compris le report de l'excédent 2022 d'un montant de 179.138,93 €.

D'où un excédent de clôture de 154.174,36 €

#### • INVESTISSEMENT :

Dépenses = 556.445,39 € y compris le report du déficit 2022 d'un montant de 305.207,25 €

Recettes = 322.315,79 €

D'où un déficit de clôture de 234.129,60 € qui sera repris au budget 2024.

A noter que ce budget est essentiellement composé d'écritures comptables concernant les stocks ainsi que le remboursement de l'emprunt réalisé en 2009. Il n'y a pas d'affectation de résultat à faire.

## Bilan de la concertation relative à la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables identifiant ces zones

Un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par la Commune était consultable du 10 janvier au 10 février 2024 inclus aux jours et heures d'ouverture du secrétariat et un registre de concertation, destiné à recueillir les observations éventuelles, était à la disposition du public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

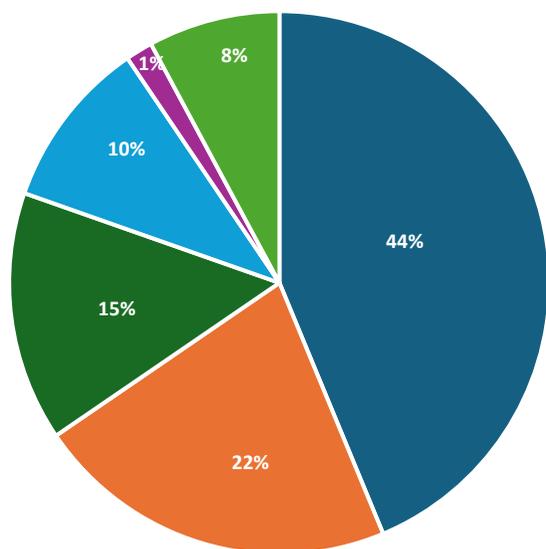
- D'approuver le bilan de la concertation
- D'identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables : biomasse, géothermie et solaire
- De charger le maire de transmettre les zones d'accélération des énergies renouvelables au référent préfectoral unique du département de la Mayenne et à la communauté de communes de l'Ernée.

## Séance du 26 mars 2024

13 présents et 1 absente : Mme Foucteau

### Budget 2024

#### Dépenses réelles de fonctionnement (en %) sans les écritures comptables : 1.668.143,00 €

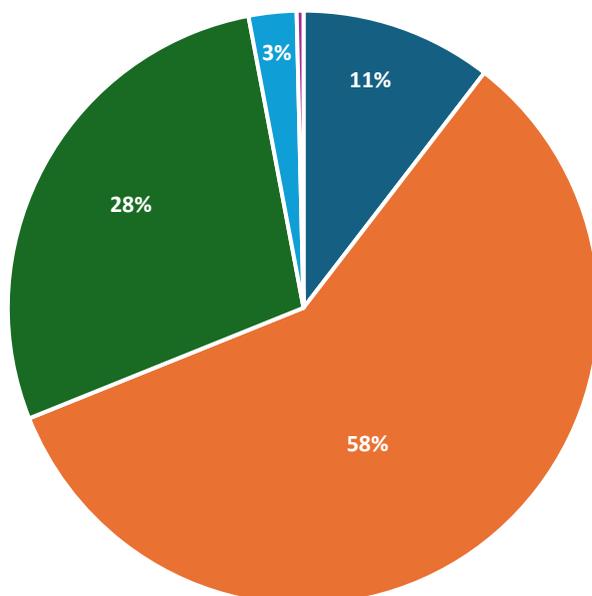


- Frais personnel
- Achats
- Services extérieurs
- Autres charges
- Charges financières
- Divers

Total des dépenses

avec les écritures comptables : 2.039.243,00 €

#### Recettes réelles de fonctionnement (en %) sans les écritures comptables ni la reprise d'excédent : 1.339.000,38 €



- Produits
- Impôts et taxes
- Dotations Etat
- Autres produits
- Divers

Total des recettes

avec reprise de l'excédent 2023

et les écritures comptables : 2.039.243,00 €

## **Vote des taux des impôts locaux**

Monsieur le maire propose de reconduire les taux des impôts locaux sans augmentation pour l'année 2024, à savoir :

- Foncier bâti : 44,49%,
- Foncier non-bâti : 35,62%,
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 17,41%

A noter que le produit des ressources fiscales est obtenu par un calcul réalisé à partir des taux ci-dessus appliqués sur les bases données par l'État. Ces dernières augmentent régulièrement. Ce qui explique une hausse des impôts payés par les habitants alors que le niveau des taux n'a pas bougé depuis de très nombreuses années à Juvigné.

Le produit attendu s'élève à 611.650,00 €, soit une augmentation de 4,79% par rapport à 2023 et à 103.169,00 € d'allocations compensatrices versées par l'État en compensation de diverses exonérations, soit +10.69%.

**Rappel** : Depuis 2023, les communes doivent de nouveau voter un taux de taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Le budget a été préparé sans augmentation de ce taux.

## **Budget commune 2024**

Monsieur le Maire rappelle que les principales ressources financières de la commune sont constituées par le produit des trois taxes locales, à savoir taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires, ainsi que par les dotations d'Etat. A ce jour, ces dernières ne sont pas connues. En conséquence, les prévisions budgétaires ont été réalisées sur la base du montant perçu en 2023.

D'autres incertitudes concernent le montant des compensations versées par l'État, inconnues à ce jour, ainsi que la réponse aux diverses demandes de subventions. Le budget est donc prévu sans aucune prévision de subvention dont les réponses ne seraient pas officielles. Celles qui pourraient être obtenues viendront donc diminuer et si possible supprimer l'emprunt inscrit en recette d'investissement pour équilibrer le budget.

Il faut également tenir compte, à compter de ce budget 2024, de la suppression de la Dotation de Solidarité Rurale Cible (DSR) versée aux 10.000 communes les moins riches de France. En effet, la commune est passée du rang 5.600 au rang 10.300 sans qu'il ait été possible de connaître le calcul exact malgré plusieurs demandes auprès de la préfecture, de la sénatrice et du député. Or, la DSR cible s'élevait à 80.000,00 € annuels.

Ce budget 2024 a été étudié, en détail article par article, par la commission des finances, lors de sa réunion du 15 mars et a été préparé sans augmentation des taux des taxes locales.

La section de fonctionnement s'équilibre à 2.039.243,00 € et la section d'investissement à 1.114.848,00 €. Les dépenses d'investissement comprennent : les opérations non affectées (report du déficit 2023, remboursement en capital des emprunts, écritures d'ordre) pour 362.883,00 €, la seconde tranche des travaux de rénovation partielle de l'église ainsi que des avenants pour 369.500,00 €, des achats de terrain non bâti (jardins autour de la médiathèque, la Trochère et frais) pour 20.465,00 €, des achats de matériel informatique, du mobilier pour la médiathèque et entretien terrain pour 53.000,00 €, des travaux de voirie pour 28.000,00 €, l'aménagement d'un local jeune dans l'ex logement PTT et la construction d'une petite annexe au périscolaire pour du rangement pour 185.000 €, la démolition de l'ancien garage Rue des Lilas pour 70.000,00 € et des gros travaux dans les bâtiments communaux pour 26.000,00 € (vestiaires stade et tôles translucides de la salle omnisports). Les recettes comprennent un autofinancement et écritures d'ordre pour 711.926,00 €, des subventions notifiées en 2023 et restant à percevoir pour 137.700,00 € et une prévision d'emprunt de 265.222,00 € en cas de réponse négative aux diverses demandes de subventions déposées auprès de l'État, de la Région, du Département et de la CAF.

Après en avoir délibéré, **Monsieur Régis Forveille, maire, dont l'épouse est membre d'une association, Madame Brigitte Gilles, présidente d'une association et Jérôme Poignand, vice-président d'une association, ayant quitté la salle sans avoir participé aux débats ni aux votes concernant l'attribution des subventions versées aux associations**, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.

### **Budget 2024 annexe lotissement**

Monsieur le maire présente le projet de budget 2024. A ce jour, il reste 12 parcelles disponibles sur 28. L'emprunt de 100.000,00 € réalisé pour la 1<sup>ère</sup> phase se termine en octobre 2024. A noter que le résultat d'ensemble de clôture 2023 entre les deux sections de ce budget présente un déficit de 79.955,24 € (contre 126.068,32 € en 2022 et 117.115,88 € en 2021) qui est donc, normalement, à déduire de l'excédent de fonctionnement 2023 du budget commune.

Cependant, la couverture du déficit par le budget de la commune pourra attendre que le lotissement soit complètement terminé (parcelles vendues et viabilisation 2<sup>ème</sup> phase réalisée). En effet, actuellement, le déficit est couvert par une prévision de ventes de parcelles à l'article 7015 mais qui ne sont pas entièrement réalisées.

A noter que sur ce budget 2024, sont, à nouveau, prévus les travaux de modification de viabilisation à la suite de la construction des 6 logements que Mayenne habitat doit facturer au budget lotissement.

### **Église : Avenant 1 lot 3 couverture**

Monsieur Bruno Bouvier, 2<sup>nd</sup> adjoint chargé des bâtiments, expose que divers travaux en plus-value s'avèrent nécessaires sur le lot 3 « couverture » en raison du remplacement du faîtage en plomb qui, très dégradé, n'assure plus une bonne étanchéité, pour un coût de 3.661,00 € HT. Dans le même temps, divers travaux en moins-value, concernant la non-réalisation d'un passe-barres en plomb ainsi que la dépose du châssis de toiture existant, ont été chiffrés à 1.827,00 € HT. D'où une plus-value de 1.834,00 € HT. Le marché, pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle qui s'élevait à 164.689,05 € HT serait donc porté à 166.523,05 € HT.

### **Église : Avenant 2 lot 3 couverture**

Monsieur Bruno Bouvier, 2<sup>nd</sup> adjoint chargé des bâtiments, expose que, par suite de la chute d'un culot sur le bras nord du transept, des travaux complémentaires de l'entreprise ART ET NOV sont nécessaires pour un coût supplémentaire de 2.955,80 € HT. Le marché pour la tranche ferme et conditionnelle ainsi que l'avenant 1 qui s'élevait à 166.523,05 € H.T. serait donc porté à 169.478,85 € HT.

### **Église : Avenant 3 lot 1 Maçonnerie**

Monsieur Bruno Bouvier, 2<sup>nd</sup> adjoint chargé des bâtiments, expose que la chute d'un corbeau du bras Nord du transept sur la façade Est entraînera des travaux complémentaires de l'entreprise Grevet pour un coût de 22.887,43 € HT. Le marché pour la tranche ferme et conditionnelle ainsi que les avenants N°1 et 2 qui s'élevaient à 176.797,70 € HT seraient donc portés à 199.685,13 € HT.

Monsieur le maire présente le tableau récapitulatif des marchés et divers avenants concernant l'église ci-dessous :

### **EGLISE TABLEAU RECAPITULATIF (ci-après) : MARCHÉS ET AVENANTS**

LOTS	ENTREPRISE	FERME HT	AVENANT HT	CONDITIONNELLE HT	TOTAUX HT	TOTAUX TTC	RESTE A PAYER TTC
1 Maçonnerie	GREVET	75.859,55	1- 38.153,88	55.173,22	206.013,52	247.216,23	149.000,00
			2- 7.611,04				
			3- 22.887,43				
			4- 6.328,40 <i>non accepté à ce jour</i>				
2 Charpente	CRUARD	74.538,76	NEANT	66.009,92	140.548,68	168.658,42	105.000,00
3 Couverture	ART ET NOV	96.919,20	1- 1.834,00	67.769,85	169.478,85	203.374,62	93.000,00
			2- 2.955,80				
<b>TOTAL GENERAL</b>		247.317,51 (dont 156.786€ de subventions)	79.770,55	188.952,99	516.041,05	619.249,27	347.000,00

Aux 347.000,00 €, il faut ajouter les honoraires maîtrise œuvre et contrôle sécurité restant à payer pour 21.000 € environ, soit 368.000 € TTC (budgétisé : 369.500€).

#### Tribune du stade :

Un diagnostic de la tribune a montré un gros défaut de structure qui ne garantit plus la sécurité des usagers. Le remplacement de la tribune ne pourra pas être réalisé sur le budget 2024. Cette année sera consacrée à l'étude et au chiffrage.

#### Révision allégée du PLUi :

Une procédure de révision allégée du PLUi va être mise en œuvre par la communauté de communes. Il s'agit, soit de corriger des erreurs matérielles soit de répondre à de nouveaux besoins. Le conseil municipal prend connaissance des diverses zones et modifications sollicitées sur la commune.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE

### Installation d'Agnès Kohil à la Maison de Santé de Juvigné

Les 3 bureaux du cabinet médical, aménagé par la Communauté de Communes de l'Ernée Rue principale à Juvigné, sont désormais tous occupés. En effet, Agnès Kohil, diététicienne récemment diplômée, est venue rejoindre Margaux Bonami, masseur-kinésithérapeute et Ségolène Maugé, orthophoniste, toutes deux installées depuis quelques temps déjà.

Mme Kohil entame ainsi une seconde vie professionnelle puisqu'elle a d'abord travaillé au service urbanisme du Conseil Départemental des Yvelines. Arrivée à Fougères en 2006 avec son époux et leurs enfants, elle cesse son activité professionnelle pendant 15 ans. Cependant, au fur et à mesure que les enfants grandissent, elle ressent le besoin de reprendre une activité professionnelle et devenir diététicienne, une profession qui se développe. Pour arriver à ses fins, elle va suivre



pendant 4 ans une formation auprès du CNED et obtenir un BTS Diététique. Une formation très complète et diversifiée. Malgré les difficultés, elle s'accroche et effectue 22 semaines de stage pendant son cursus dont 5 en restauration collective, 10 en structure médicale avec 1 diététicienne et 5 en libéral effectuées à Mayenne. Elle a ensuite choisi de s'installer à Juvigné, séduite par les conditions très intéressantes proposées par la communauté de communes tant au niveau de la location que du local.

La population peut donc désormais, profiter des conseils d'une professionnelle de santé spécialisée dans la rééducation professionnelle. Cependant, la mission d'un(e) diététicien(e) ne se limite pas seulement à aider à la perte de poids, mais peut également vous aider à équilibrer votre alimentation en cas de diabète ou maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, maladies rénales, hépatiques ou allergie ou alimentation végétarienne ou maladies cardio-vasculaires, etc. Elle va aussi compléter son cursus en suivant une formation d'éducation thérapeutique du patient.

Renseignements par téléphone au 06.12.99.02.30 ou par mail à [kohilagnes524@gmail.com](mailto:kohilagnes524@gmail.com)

## Recenser la biodiversité du territoire

En 2024, la Communauté de Communes de l'Ernée lancera un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en partenariat avec le CPIE de la Mayenne.

Pendant deux ans, le CPIE sera très régulièrement sur le terrain pour inventorier la biodiversité, aussi bien sur le domaine public que privé, et aller à la rencontre des habitants via des animations. Ces temps de rencontre seront l'occasion pour chacun d'entre nous d'en apprendre plus sur le patrimoine naturel du territoire de l'Ernée, l'occasion également de nous encourager à collecter et à transmettre des photographies et observations de la Nature. Un groupe botanique sera également constitué. Si cette démarche vous intéresse, vous pouvez vous faire connaître via le formulaire [www.tinyurl.com/abc-ernee](http://www.tinyurl.com/abc-ernee) ou auprès du CPIE au 02.43.03.79.62 ou [contact@cpie-mayenne.org](mailto:contact@cpie-mayenne.org)

A l'issue de cet ABC, l'ensemble des acteurs du territoire pourront s'appuyer sur cette étude pour mieux comprendre les enjeux écologiques locaux et adopter des pratiques favorables à la préservation, à la restauration ou au développement de la biodiversité, en intégrant ces enjeux dans nos projets d'aménagements du territoire.

Parallèlement à l'ABC, un plan de gestion est en cours de réalisation sur l'Étang Neuf. De plus, le Syndicat de Bassin de l'Ernée réalise un état des lieux des tourbières présentes sur le Nord de la commune.

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes de l'Ernée ou celui du CPIE de la Mayenne.

## CIAS

Depuis maintenant presque 15 ans, l'Espace de découvertes et d'initiatives du CIAS de l'Ernée plus connu sous le nom de l'Escapade propose des activités ludiques, culturelles et pédagogiques pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, et/ou grands-parents. Ces ateliers Pitchoun's répondent aux attentes et besoins exprimés par les familles et jouent la carte de la proximité grâce aux locaux mis à disposition par les communes accueillantes à savoir :

- De la psychomotricité en alternance dans les dojos de St Denis de Gastines et d'Andouillé
- De l'éveil musical au centre de loisirs de Montenay



- Des séances de « bébés lecteurs » en alternance sur Montenay et Ernée
- Des séances thématiques en présence d'une puéricultrice de la Protection maternelle infantile (PMI) tantôt à l'Escapade tantôt à la halte-garderie d'Ernée
- Des séances de relaxation/yoga du tout-petit au Pôle omnisports d'Ernée
- Des actions ponctuelles : initiation aux massages bébé et portage en écharpe, spectacle de fin d'année en partenariat avec le Relais petite enfance.



Pour mener à bien ces différents ateliers, Virginie, animatrice-coordinatrice de l'Escapade fait appel à plusieurs professionnels de la petite enfance : psychomotricienne, enseignant de l'école de musique communautaire, coordinatrice du réseau lecture intercommunal, éducatrice de jeunes enfants...

Pour toute information complémentaire et inscription, appelez au 07.62.50.29.37 ou écrivez à [lescapade@lernee.fr](mailto:lescapade@lernee.fr)

## France Services

### FRANCE SERVICES, C'EST LE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC EN PROXIMITÉ



**France  
services**

À moins de 30 minutes de chez vous, dans les locaux de la Communauté de communes de l'Ernée et de la Mairie d'Andouillé, une équipe de conseillers France services formée et disponible vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien : immatriculation de véhicules, impôts, permis de conduire, déclaration d'impôts, recherches d'emploi, de formation, demande de RSA, d'allocations logement...

Vous avez envie de découvrir et d'utiliser au mieux vos outils numériques (Ordinateur, tablette, téléphone portable) un conseiller numérique France services vous accompagne dans cette démarche et vous guidera dans la création d'une adresse e-mail, la navigation sur internet, la bonne utilisation des réseaux sociaux...

### L'ACTIVITE FRANCE SERVICES ERNEE ET ANDOUILLE EN 2023 C'EST :

- **3.368 accompagnements individuels**, avec pour top 3 des demandes : les déclarations des revenus auprès de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), les demandes de retraite auprès de l'Assurance Retraite et les pré-demandes de carte d'identité et passeport auprès de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)
- **2.105 personnes accueillies par un partenaire pour** travailler leur projet d'insertion socioprofessionnelle et participer à des ateliers collectifs, solliciter un soutien dans leurs démarches juridiques, de recherches de financements (formations, impôts, accidents de la vie, amélioration de l'habitat...)
- **883 usagers orientés vers les bornes informatiques en libre accès pour** réaliser leurs démarches en ligne
- **Des ateliers collectifs** pour accompagner les personnes dans leur déclaration d'imposition, la réforme des retraites, le repérage des dangers d'internet, l'apprentissage des outils numériques.

# LES BRÈVES

## État civil

### Naissances

Marnie RENAUD DUPUY, née le 21 janvier 2024, « 5, La Maison Blanche »

Eden ORRIÈRE, né le 24 janvier 2024, « 7, Le Bois Pendant »

Anaïs HUVELIN, née le 25 janvier 2024, « 1, Rue des Châtaigniers »

Adèle SOALCA, née le 16 février 2024, « 2, Villagonnais »

Éliot HASLE, né le 20 mars 2024, « 1, L'Auzuzière »

### Décès

Joseph CHOYER, époux de Jacqueline LUCAS, le 12 janvier 2024, « 1, Villeneuve » (88 ans)

Bouapankham BOUASY, époux de Irène LAMACHE, le 11 février 2024, « 16, Rue du Chemin Vert » (78 ans)

René VILFEU, époux de Madeleine CATIN, le 29 février 2024, « 6, Allée du Bocage » (87 ans)

Madeleine RIVAULT, épouse de Roger LAUNAY, le 03 mars 2024, « 1, Valneau » (64 ans)

## Départ en retraite de Madame Joy

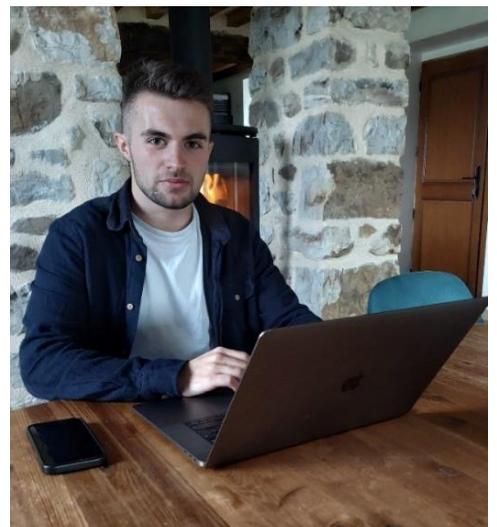


Après de très nombreuses années de service auprès de la population de Juvigné et des villages avoisinant, Madame Joy a pris une retraite bien méritée. Malheureusement, malgré ses recherches depuis plusieurs années, aucun candidat à la reprise de la pharmacie n'a pu être trouvé. C'est donc avec beaucoup de tristesse que les portes se sont fermées pour la dernière fois le jeudi 29 février 2024. La municipalité remercie Madame Joy pour tout son travail et lui souhaite une belle retraite.

## Création de Monkoweb par Baptiste Monceau

Baptiste Monceau, jeune Juvignéen de 23 ans, lance son agence nommée « Monkoweb » spécialisée entre autres dans la conception de sites internet, la refonte d'identités visuelles, l'optimisation pour les moteurs de recherche et la maintenance pour renforcer la présence en ligne des entreprises et associations locales et alentours. Son objectif est d'accompagner les entreprises locales dans leur transition numérique, tant il est vrai qu'aujourd'hui, une entreprise ne peut plus se passer de site internet si elle veut se faire connaître et se développer.

Le jeune homme dispose d'une formation solide puisqu'il compte 5 ans d'étude dont les 3 dernières années en alternance dans une agence web de St Malo qui lui a permis d'acquérir de l'expérience en participant à la réalisation de projets concrets. Titulaire d'une licence web design et d'un master de management de projet, Baptiste souhaite aider les entreprises de Juvigné et de la région dans la mise en place de leur site.



Par ailleurs, Baptiste est également très impliqué dans la vie locale puisqu'il préside la Raquette Juvignéenne depuis quelques mois. Le jeune Juvignéen a utilisé ses compétences pour créer le site internet de cette association mais aussi celui de l'US Les Bleuets de Juvigné où il est joueur depuis nombreuses années.

Renseignement par téléphone au 06.33.67.01.53 ou par mail à [contact@monkoweb.fr](mailto:contact@monkoweb.fr)

## **TARIFS COMMUNAUX 2024 : Salle des Fêtes**

<b>USAGE DE LA LOCATION</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
Une journée complète sans les cuisines ( <i>exceptée les chambres froides</i> ) pour les Vin d'honneur / Belote / Réunion / Après-midi dansant ( <i>y compris le vendredi pour la préparation de la salle</i> )	140 €	240 €
Une journée complète avec les cuisines ( <i>y compris le vendredi pour la préparation de la salle</i> ) ( <i>fin de location le lendemain matin</i> )	300 €	545 €
Une journée supplémentaire	140 €	240 €
Vidéo projecteur	45 €	55 €
Démontage et remontage des perches par les employés communaux	105 €	125 €
<b>ASSOCIATIONS</b>		
Saint Sylvestre ( <i>3 jours de préparation avant la soirée du réveillon + lendemain</i> )	520 €	NEANT
Location micro avec fil uniquement	17 €	21 €
Assemblée générale (sans repas) si la Maison des associations est indisponible ou trop petite	GRATUIT	NEANT
<b>DIVERS</b>		
Location anciennes tables	3 €	NEANT
Location anciennes chaises	1 €	NEANT
Forfait en cas de propreté non conforme à l'engagement de location ( <i>nettoyage par une entreprise</i> )	175 €	175 €

## TARIFS COMMUNAUX 2024 : Services techniques

LIBELLÉ	NOUVEAUX TARIFS 2024
Elagage (pour la Communauté de Communes uniquement)	80 € / heure
Intervention technique pour le compte de la CCE ou d'une entreprise	22 € / heure
Location barrière	11 € l'unité
Tractopelle	95 € / heure
Enlèvement d'encombrant destinés à la déchetterie. (Service rendu par les agents communaux dans la limite d'une mission de 30 minutes, déplacement compris)	22 €

## Comment contacter la Mairie de Juvigné ?



**JUVIGNÉ**

**MISE À JOUR  
DE VOS CONTACTS  
POUR JOINDRE LA MAIRIE**

**CHANGEMENT D'ADRESSE POUR L'ENVOI DE VOS MAILS**

Désormais nous vous invitons à utiliser l'adresse suivante :

**mairie@juvigne.fr**

Pas de panique pour vos précédents échanges, vos mails ont été transférés sur notre nouvelle boîte mail.

Pour nous contacter, vous pouvez également nous appeler au 02.43.68.51.54

## Calendrier des manifestations

### MAI

Dimanche 5 : Commémoration de la Victoire de 1945

Jeudi 16 : Spectacle de la Saison Culturelle de la 3E à 18 h 30 à la Salle des Fêtes

Samedi 18 et dimanche 19 : Fête communale par le Comité des Fêtes avec feux d'artifice le samedi

Mercredi 22 : Repas des Aînés de Générations Mouvement

### JUIN

Samedi 8 : Journée nettoyage de l'Étang Neuf

Dimanche 9 : Election européenne

Vendredi 14 : Journée nettoyage du Bois de Châtenay

Dimanche 16 : Tournoi de Foot de l'US Les Bleuets

Vendredi 21 : Fête de la Musique

Dimanche 23 : Fête de l'École

### JUILLET (*vacances scolaires du 06.07 au 01.09.2024*)

Jeudi 25 : Soirée de l'Accueil de Loisirs

### SEPTEMBRE

Vendredi 6 : Concours de belote par Générations Mouvement à la Salle des Fêtes

Dimanche 8 : Fête du Musée de l'Évolution agricole

Dimanche 22 : Course Handi Sport

Samedi 28 : Option soirée de la Classe 4

### OCTOBRE (*vacances scolaires du 19.10 au 03.11.2024*)

Samedi 12 : Soirée Couscous du Comité des Fêtes à la Salle des Fêtes

Dimanche 13 : Bourse aux plantes automnale de Familles Rurales

### NOVEMBRE

Dimanche 10 : Commémoration de l'Armistice

Mercredi 13 : Repas du CCAS à la Salle des Fêtes

Samedi 16 : Pot-au-Feu des Pompiers à la Salle des Fêtes

### DECEMBRE (*vacances scolaires du 21.12 au 05.01.2025*)

Jeudi 5 : Repas des Aînés de Générations Mouvement

Samedi 7 : Commémoration des CATM et Sainte Barbe des Pompiers

Dimanche 22 : Portes ouvertes de la Caserne des Pompiers

Mardi 31 : Fête de la Saint-Sylvestre par le Comité des Fêtes

#### Accueil de Loisirs :

- Du 08 juillet au 02 août 2024
- Du 26 au 30 août 2024
- Du 21 au 25 octobre 2024

#### Chantiers « Argent de Poche » 2024 :

- les 29, 30 avril et 02 mai (après-midi)
- du 09 juillet au 11 juillet (matin)
- du 22 octobre au 24 octobre (après-midi)

## « Juvigné à Vélo » organisée par le Cyclo Club Juvignéen



De gauche à droite : Aurélie GAUTIER, Nicolas COUANON, Mickaël AVIGNON, Philippe BRUNEAU, Claude LEPODER, Guillaume LAMBERT, Quentin BERTHOUX, Fabien LIGNEUL, Sylvain GAUTIER, Fabien BÉCHU

